



POLITIQUE DE COHÉSION POUR L'ÉGALITÉ DES RÉGIONS ET LE MAINTIEN DES CULTURES RÉGIONALES

L'initiative citoyenne européenne (ICE), qui fait partie des principaux outils de l'UE en faveur de la démocratie participative, permet aux citoyens de demander directement à la Commission de proposer de nouvelles législations dans des domaines dans lesquels l'UE est compétente. Depuis son lancement, l'ICE a permis aux Européens de mieux faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques de l'Union, qu'il s'agisse de protection de l'environnement, de justice sociale ou encore de droits culturels.

L'initiative intitulée «Politique de cohésion pour l'égalité des régions et le maintien des cultures régionales» fait partie de ce processus démocratique et met en lumière la demande des citoyens en faveur d'une politique de cohésion de l'UE soutenant l'équité, la diversité et la préservation des identités régionales.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'INITIATIVE?

Cette initiative demande que la **politique de cohésion de l'UE**:

- **garantisse l'égalité** pour les régions présentant des caractéristiques nationales, ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques différentes de celles des régions environnantes;
- **veille à ce que ces régions bénéficient des mêmes possibilités** d'accès aux différents fonds de l'Union;
- **garantisse à ces régions la préservation** de leurs caractéristiques ainsi qu'un développement économique correct, afin d'assurer le développement durable de l'Union et le maintien de sa diversité culturelle.



INTITULÉ DE L'INITIATIVE

Les organisateurs ont demandé l'enregistrement de l'initiative en juin 2013. À la suite d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, la Commission a finalement enregistré l'initiative le 7 mai 2019.

Celle-ci a été enregistrée sur la base du constat qu'elle porte sur la présentation, par la Commission, de propositions d'actes juridiques définissant les missions, les objectifs prioritaires et l'organisation des fonds à finalité structurelle, pour autant que les actions financées renforcent la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union.



ENGAGEMENT

Cette initiative a recueilli **1 269 351 signatures valides** de citoyens de toute l'UE, les seuils requis ayant été atteints dans **huit pays**.



LÉGISLATION ACTUELLE

La politique de cohésion de l'Union européenne est régie par un ensemble de règlements pour chaque période de programmation. Parmi eux figurent notamment le règlement portant dispositions communes (RDC), qui fixe des règles communes pour tous les fonds concernés, ainsi que des règlements propres à chaque fonds. Pour la période de programmation 2014-2020, le RDC était le règlement (UE) n° 1303/2013, alors que pour la période 2021-2027, il s'agit du règlement (UE) 2021/1060.

Le cadre juridique de la politique de cohésion a sensiblement évolué depuis 2013, année de l'enregistrement de la présente ICE. Le règlement (UE) n° 1303/2013 a introduit des exigences renforcées visant à prévenir la discrimination, il a renforcé le principe du partenariat en associant les partenaires concernés de la société civile à la préparation et à la mise en œuvre des programmes, et il a amélioré la transparence, offrant ainsi aux citoyens un accès amélioré à l'information sur le soutien apporté par les fonds de la politique de cohésion. Au cours de la période de programmation 2021-2027, le règlement (UE) 2021/1060 a encore renforcé ce cadre juridique et a introduit des mécanismes plus solides pour garantir le respect de la charte des droits fondamentaux.

RÉPONSE DE LA COMMISSION ET ÉTAPES SUIVANTES

L'initiative a été officiellement soumise pour examen à la Commission européenne le 4 mars 2025.

Le 3 septembre 2025, la Commission a présenté sa réponse officielle, dans laquelle elle affirme que:

- La Commission reste vigilante en garantissant un accès non discriminatoire au financement de l'Union dans le cadre de la politique de cohésion, en demeurant prête à utiliser tous les outils à sa disposition pour faire respecter l'égalité de traitement tout au long de la mise en œuvre de la politique de cohésion.
- Pour le prochain cadre financier pluriannuel, qui plus est, la Commission a proposé une politique de cohésion et de croissance renforcée et modernisée qui garantit la mise en place de mécanismes adéquats dans les États membres pour veiller au respect des dispositions pertinentes de la charte des droits fondamentaux tout au long de la mise en œuvre des plans de

partenariat national et régional, ainsi qu'au respect des principes de l'état de droit. Si un État membre ne remplit pas ces conditions, la Commission suspendra les paiements correspondants.

La Commission a constaté qu'elle n'avait pas la compétence nécessaire pour définir ou reconnaître les «régions nationales» ni pour modifier le découpage administratif national. En outre, la Commission n'estime pas nécessaire de procéder à des modifications législatives supplémentaires, dès lors que les traités et le cadre juridique applicables offrent déjà une protection suffisante aux minorités nationales, outre d'importantes possibilités de soutenir l'expansion de la liste des régions figurant à l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, les désavantages régionaux étant essentiellement davantage le fait de facteurs structurels et économiques que de spécificités culturelles ou linguistiques.

DATES IMPORTANTES

18 juin 2013 Les organisateurs demandent l'enregistrement de l'initiative



7 mai 2019 Enregistrement de l'initiative et début de collecte des signatures



Collecte des signatures terminée

25 mars 2025 Les organisateurs de l'initiative rencontrent le vice-président exécutif Raffaele Fitto



Les organisateurs de l'initiative rencontrent le vice-président exécutif Raffaele Fitto

4 mars 2025 Soumission effectuée



10 juillet 2025 Séance plénière au Parlement européen



25 juin 2025 Audition publique au Parlement européen



3 septembre 2025 Réponse officielle de la Commission

Réunion de suivi avec les organisateurs de l'initiative

Suivez l'actualité de l'initiative citoyenne européenne [ici](#)

Découvrez d'autres exemples de réussites sur le forum de l'ICE [ici](#)